

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1282

Rubrik: Oubliés...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Économique

tion, puisque tous les libraires ne sont pas affiliés à l'ASELF, et que la baisse des membres est due à des causes diverses, allant des décès ou faillites à des départs à la suite de divergences avec l'association. L'ampleur de la baisse (un tiers des libraires et un quart des éditeurs) indique néanmoins que quelque chose s'est produit depuis 1991...

En désespoir de cause: lire le bottin

Approchons la loupe, très empiriquement et en désespoir de cause, sur les collections de bottins téléphoniques lausannois. Il faut là des précautions d'usage redoublées: les inscriptions dans le bottin sous la mention «librairies», sont incomplètes, rassemblent des commerces très différents, voire signalent plusieurs fois la même entreprise sous des enseignes diverses!

Après une chute de la moitié des effectifs (de 30 à 13) au début des années septante, une lente remontée s'effectue pour arriver à 38. Ce «record» amène pourtant à deux remarques: les apparitions et disparitions de librairies ne sont pas traduites dans le graphique, comme les types de commerce.

Sur cette trentaine d'années, de

nombreuses nouvelles librairies sont apparues: 53 nouveaux commerces; dans le même temps, 44 ont disparu. En partant de 30 pour arriver à 38, on voit l'importance du mouvement. Retenons de ce tournus: l'énergie créatrice qui amène à l'ouverture de librairies, et le mouvement inverse qui est la difficulté de les maintenir ouvertes.

La deuxième remarque est un corollaire de la première. Parmi les nouvelles librairies, la plupart sont très spécialisées, pas ou peu de librairies générales, mais des librairies de livres soldés, de bande dessinée et surtout des librairies d'occasion. Dans ces trois cas au moins, les réseaux d'approvisionnement sont particuliers et les marges singulièrement plus élevées pour les libraires.

Un monde singulièrement instable et fragile

Nous pouvons donc remarquer, malgré l'insuffisance des données permettant une véritable analyse, que le monde du livre, et de la librairie en particulier, est singulièrement instable et fragile. De notre point de vue, le livre n'est pas un simple objet. Sa survie ou son rayonnement sont particu-

lièrement importants pour la vie culturelle et politique. A tel point d'ailleurs qu'il est étonnant qu'on le laisse à la merci des «décisions» du marché, sans véritable réflexion préalable. Si le livre est un véritable enjeu, il importe de pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause. Et pour ce faire, il faut avoir tous les éléments en main. En France, à la suite de la loi Lang instituant le prix unique, s'est constitué en 1987 un «Observatoire de l'économie du livre» qui a pour but d'en suivre l'évolution. Les milieux du livre en Suisse demandent leur observatoire depuis longtemps. *cp*

Oubliés...

LE PASSÉ N'EST pas à regretter. Novembre 1907:

Le village de Lucens a vu naître son imprimerie et son hebdomadaire local. Il a vu un conflit du travail dans l'industrie de la taille des pierres pour l'horlogerie. Le deuxième numéro de la *Feuille d'avis des cercles de Lucens et Granges* publiait une annonce d'une fabrique cherchant à engager quelques jeunes gens comme apprentis pierristes. Le même numéro publiait une annonce de la Société des ouvriers pierristes engageant les parents à ne pas placer leurs enfants en apprentissage dans le métier «étant donné la situation déplorable de cette industrie». Quelques semaines plus tard, la soirée de la Sainte-Cécile était renvoyée à cause de la grève des pierristes.

Fin décembre, la Municipalité de Lovatens «assistant convenablement ses pauvres, interdit la mendicité dans la commune».

La votation fédérale du 3 novembre sur la nouvelle loi militaire fédérale avait suscité pas mal d'oppositions puisque des villages comme Rossens, Seigneux, Chesalles, Montaubion-Chardonney avaient rejeté le projet.

Les derniers vétérans du Sonderbund disparaissaient, dont un invalide dont le bras avait été enlevé par un boulet. Il a survécu 61 ans «à cette campagne meurtrière». *cfp*

Librairies lausannoises (d'après le bottin)

